# Produire et échanger des semences paysannes : cadre juridique et espaces de travail possibles

## Contenu

Le matin :
- Présentation de la journée et tour de table des participants
- Quelles semences les producteurs ont-ils le droit d'utiliser ?
- Quelles possibilités pour la circulation des semences entre paysans ?
- Quels liens entre la réglementation des semences et le cahier des charges bio ?

L'après-midi :
- Encadrement du marché de la semence : le catalogue des variétés
- Quels impacts du catalogue sur les semences paysannes ?
- Les droits de propriété intellectuelle (Certificat d'Obtention Végétale, brevets, ...)
- Synthèse collective des points abordés

## Infos complémentaires

**Durée de la formation** 1 jour(s)
**Date limite d'inscription** 30/11/2017

**Tarifs**
Non agricole 200€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

**Plus de renseignements**
Mathieu Marguerie
mathieu.marguerie@bio-provence.org
Bio de PACA - Agribio 04

**Taux de satisfaction :** %

**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

| | | |
|---|---|---|
| **07 déc 2017**<br>08:45 - 17:00 | MIN de Cavaillon<br>84300 Cavaillon | Emilie Laprand, animatrice juridique et veille au Réseau semences Paysannes (RSP) |

**Inscrivez vous en remplissant le formulaire en ligne suivant :**

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdb5hp63qrw8OP6dYHAhYuyTuze1nsT4e3VtIOLcJW1aRbCNw/viewform